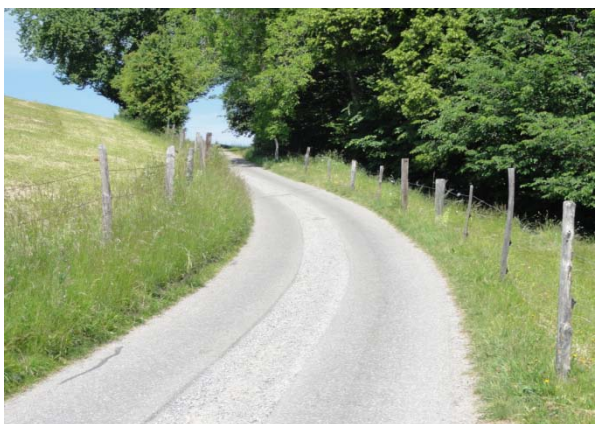
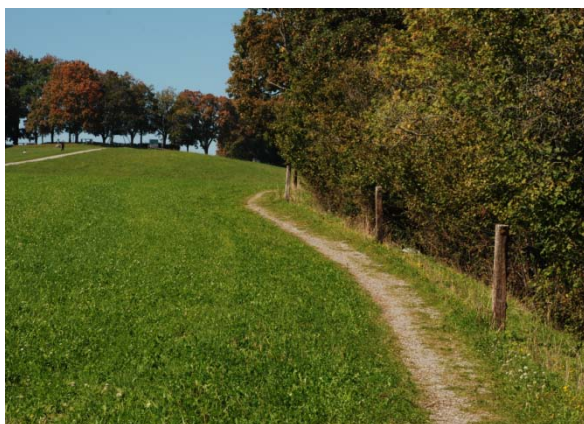


Photos et légendes pour le communiqué de presse sur l'Obligation de remplacement

Exemple de mesure de remplacement pour un chemin qui a perdu de son attractivité



Suisse Rando_01



Suisse Rando_02

Autrefois, le chemin du Gurten près de Berne était un chemin traditionnel en gravier; il servait aussi de chemin de randonnée pédestre. Lorsqu'il a été goudronné (gauche), il a perdu une grande partie de son attractivité. Dans le cadre de l'obligation de remplacement, l'ancien tracé a été remplacé par un nouveau chemin bordant les champs (droite).

Exemple de chemin attrayant



Suisse Rando_03

Lorsqu'il s'agit de trouver un nouveau tracé pour remplacer un chemin ayant perdu de son attractivité, le choix se portera en priorité sur des chemins existants, qui ne font pas encore partie du réseau de chemins de randonnée (chemin à travers champs, photo 3). Si cela n'est pas possible, il faudra aménager un nouveau chemin, ce qui est parfaitement faisable tout en respectant le sol et le paysage.

Exemples de chemins de randonnée ayant perdu de leur attractivité



Suisse Rando_04



Suisse Rando_05



Suisse Rando_06